



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL STATUTAIRE
14 juin 2009**

D-09-06-03

Sur **autosaisine** du Conseil statutaire (CS),

Considérant l'offre d'André Lefranc, ancien membre du CS, de poursuivre la gestion du site informatique interne au CS qu'il avait installé pendant son mandat,

Considérant l'intérêt pour le travail du CS de conserver cet outil collaboratif en ligne,

Le Conseil statutaire, réuni le 14 Juin 2009, le quorum étant atteint,

- **remercie** André Lefranc pour son offre,
- **décide** de l'autoriser à avoir accès aux données dans le respect de la confidentialité des travaux du CS pendant la durée qui sera nécessaire pour qu'une autre personne autorisée par le Conseil Statutaire prenne le relai.